

Workshop

Etude sur l'économie de la fonctionnalité

Passer de la recommandation à l'action

Conseil Fédéral du développement durable
10 mars 2015

Ansenne Anne-sophie, Ecores



EcoRes sprl

Sustainable development research & consulting

- **Contexte:** Dans le cadre de l'étude sur l'économie de la fonctionnalité, Ecores a croisé les recommandations des travaux précédents avec le point de vue des entreprises. Ce travail a permis de mettre en évidence 12 recommandations (contexte et enjeu) regroupées en 6 axes:
 - Réglementaire;
 - Instruments de marché;
 - Sensibilisation et information;
 - Accompagnement;
 - Recherche;
 - Stimulation de la demande.
- **L'objectif** du Workshop du 10 mars 2015 est que vous puissiez vous positionner sur les actions à mettre en œuvre pour rencontrer les recommandations proposées.
- **Déroulé:** les fiches de recommandations seront imprimées et affichées au mur.
 - Lors d'un premier tour, les participants s'exprimeront sur les recommandations qu'ils ne trouvent absolument pas pertinentes (gommettes rouges). Celles-ci seront écartées.
 - Lors du second tour, les participants inscriront les actions qu'ils jugent appropriées pour rencontrer les recommandations soutenues.



- **Préparation du workshop:**

en vue de préparer le workshop, il est conseillé aux participants de faire une première lecture des fiches de recommandations (ci-dessous) et éventuellement de déjà préparer des actions qu'ils souhaiteraient porter.



Au niveau gouvernemental

AXE REGLEMENTAIRE

1. Adaptation des législations existantes: protection de l'environnement, gestion et protection des ressources naturelles, gestion des déchets, etc.
2. Eviter l'obsolescence programmée
3. Adéquation entre les règles comptables actuelles et les nouveaux business models

AXE INSTRUMENTS DE MARCHE

4. Adapter la fiscalité sur le travail
5. Etendre la mesure du taux de TVA à 6%
6. Mettre en place des incitants financiers pour le recours aux services ecofonctionnelles

AXE SENSIBILISATION et INFORMATION

7. Information des consommateurs sur le prix d'usage

AXE RECHERCHE

8. Observer et suivre le phénomène de la transition vers le modèle serviciel

AXE STIMULER LA DEMANDE

9. Exemplarité des pouvoirs publics via les achats publics



Récapitulatif des fiches

A des niveaux divers

AXE SENSIBILISATION et INFORMATION

10. Animation territoriale autour de l'économie de la fonctionnalité
11. Sensibiliser la société civile aux nouveaux modèles économiques durables
12. Mobiliser les entreprises

AXE ACCOMPAGNEMENT

13. Formation des structures d'accompagnement d'entreprises
14. Développer la dynamique d'accompagnement des entreprises

AXE RECHERCHE

15. Développer le champs de la recherche-action en économie de la fonctionnalité



AXE: REGLEMENTAIRE

Titre: Adaptation des législations existantes: protection de l'environnement, gestion et protection des ressources naturelles, gestion des déchets, etc.

Contexte: Il existe plusieurs législations qui ont un lien direct ou indirect avec la gestion des ressources.

Enjeu: Comment travailler leurs interconnexions pour appuyer une politique globale en matière d'efficacité des ressources?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Complément d'information

Exemple REACH et directive « déchets »:

- De manière courante, les producteurs basent leur conformité envers REACH sur les Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires (FDES) fournies par leurs intermédiaires lors de l'utilisation de matière vierge.
- A l'inverse, la traçabilité et l'évaluation des substances se perdent dès lors que la matière est un déchet acheminé vers un centre de recyclage. En effet la Directive-Cadre « déchets » ne pose pas les mêmes exigences en termes de traçabilité que REACH. Un recycleur ne reçoit donc pas d'informations (au travers de FDES par exemple) pour le déchet qu'il manipule qui lui permettraient de poursuivre la traçabilité au sens de REACH. En outre, techniquement, il n'existe pas de solution « économiquement viable » pour connaître à 100 % la composition des matières secondaires. Par conséquent, il est également difficile pour un recycleur de fournir 100% de la composition des matières secondaires à son futur utilisateur/transformateur alors que la législation REACH exige le 100 %.

=> Nécessité d'agir sur la traçabilité le long de la chaîne

Complément d'information

Exemples: définir les concepts de base

Pour une meilleure cohérence des législations, les concepts de base comme l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité, d'un matériau recyclé, de la réparabilité, ou encore l'écoconception, etc doivent être définis. En matière de déchets, il est important notamment que les notions de déchets, sous-produits et end-of-waste soient interprétées et appliquées de manière similaire et de façon à favoriser l'amélioration de l'efficacité des ressources.

Source: étude SPF

Titre: Eviter l'obsolescence programmée

Contexte: dans une logique économique basée sur la vente d'un bien (logique de volume), le consommateur peut être confronté au problème de l'obsolescence programmée.

Enjeu: Comment inciter le producteur à ne pas s'inscrire dans cette logique? Faut-il travailler sur un allongement de la période de garantie des produits? Ou y a-t-il d'autres mécanismes qui pourraient être activés?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Adéquation entre les règles comptables actuelles et les nouveaux business models

Contexte: les règles comptables actuelles ne sont pas toujours en adéquation avec les nouveaux modèles économiques telle que l'économie de la fonctionnalité, Notamment par rapport à la considération de la notion d'« investissement »: investissements immatériels peu reconnus, les investissements en matières premières sont considérés comme du stock, etc.

Enjeu: Comment adapter les règles comptables pour mieux correspondre à la réalité des nouveaux modèles économiques?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Adapter la fiscalité sur le travail

Contexte: la fiscalité s'appuie sur un fonctionnement qui favorise l'utilisation des ressources plutôt que l'utilisation du travail. cette approche entrave dans son fonctionnement le développement d'activités qui s'appuient sur la fonctionnalité (et les ressources immatérielles). Dans la cadre du pacte de stabilité et de croissance, la Commission européenne a identifié plusieurs priorités à inclure dans les programmes nationaux de stabilité dont le le transfert de la charge fiscale du travail vers la consommation, les biens et la lutte contre la pollution.

Enjeu: Comment faire évoluer cette fiscalité en Belgique?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Etendre la mesure du taux de TVA à 6%

Contexte: La mesure actuelle ne soumet au taux de T.V.A. de 6% que les prestations de services ayant pour objet la réparation des biens. Les livraisons de biens (vente d'une selle neuve en remplacement de la vieille selle usée) restent passibles du taux applicable aux biens livrés qui s'élève actuellement à 21%.

Enjeu: Serait-il intéressant d'étendre cette mesure à d'autres services fortement consommateur en main d'œuvre pour favoriser les modèles de l'économie de la fonctionnalité? Si oui lesquels et comment?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Mettre en place des incitants financiers pour le recours aux services ecofonctionnelles (BtoB)

Contexte: à l'heure actuelle, une entreprise n'a pas d'incitant particulier si elle souscrit un service de leasing de moquette plutôt que si elle l'achète.

Enjeu: comment mettre en place un système d'incitants financiers (exemple: investissements économiseurs d'énergie) pour favoriser le recours à l'économie de la fonctionnalité?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Information des consommateurs sur le prix d'usage

Description: Le prix de vente d'un bien ne comprend pas le coût lié à son usage. Pour certains produits, le consommateur n'a pas l'information adéquate ce qui peut l'inciter à consommer des biens qui s'avèrent être au final moins économiques que s'ils avaient fait appel à un service inscrit dans une logique d'économie de la fonctionnalité.

Enjeu: Comment faire en sorte que le consommateur soit en mesure d'avoir une information fiable sur le coût global d'un produit/service incluant tant le prix d'achat que le coût d'utilisation?

Quelles actions à mettre en place?

Porteur de l'action

1.

2.

3.

4.

Titre: Observer et suivre le phénomène de la transition vers le modèle serviciel

Contexte: il n'existe pas à ce jour un système adapté pour cerner le périmètre et l'évolution de l'économie de la fonctionnalité.

Enjeu: quel dispositif mettre en place (statistique ou quantitatif) pour mieux repérer: l'évolution des CA des activités servicielles, le suivi des créations et transfert d'emplois induits pas le changement de modèle les secteurs les plus perméables à la transition, etc.

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Exemplarité des pouvoirs publics via les achats publics

Contexte: Les achats publics sont l'un des leviers les plus emblématiques pour favoriser l'émergence d'une économie plus durable.

Enjeu: Comment faciliter le développement de solutions en économie de la fonctionnalité qui actuellement n'entrent pas dans le format actuel des cahiers des charges ? Comment faire évoluer les marchés de fourniture d'un produit vers des marchés de service (l'image du contrat global d'éclairage de la ville de Lille)?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Animation territoriale autour de l'économie de la fonctionnalité

Contexte: Après une vague de sensibilisation, la mise en place d'un réseau est importante pour coordonner les actions sur le territoire, partager les connaissances, faire évoluer le concept et sa diffusion, et expérimenter les business models innovants.

Enjeu: Quels dispositifs mettre en place pour mettre en réseau/fédérer les acteurs (issus de différents groupes) autour de la dynamique de développement de l'économie de la fonctionnalité?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Sensibiliser la société civile aux nouveaux modèles économiques durables

Contexte: L'économie de la fonctionnalité entre dans le champ du développement économique durable et des business models innovants. Cette approche est méconnue au sein de la société civile. Les consommateurs doivent prendre conscience des limites du modèle économique actuel et de la nécessité/l'urgence à opérer un changement de paradigme.

Enjeu: Comment sensibiliser les acteurs de la société civile en mesure d'être des relais efficaces?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Mobiliser les entreprises

Contexte: L'économie de la fonctionnalité entre dans le champ du développement économique durable et des business models innovants. Le monde de l'entreprise a une faible connaissance de ces concepts et de leurs impacts positifs potentiels pour leur développement.

Enjeu: Comment sensibiliser et mobiliser le monde de l'entreprise autour de ces nouveaux modèles économiques durables? Quels canaux? Quels acteurs relais?

Quelles actions à mettre en place?

Porteur de l'action

1.

2.

3.

4.

Titre: Sensibilisation des acteurs du financement

Contexte: L'économie de la fonctionnalité peut entraîner un besoin important fonds de roulement (décalage de paiement si non transfert de la propriété). Or, en période de restriction de crédits bancaires, il y a là un point clé qui ne doit pas être négligé. De plus, certaines banques, habituées à analyser le passé pour mesurer de manière aussi automatisée que possible leur risque de contrepartie, ont du mal à évaluer la nouveauté, l'innovation.

Enjeu: Comment: d'une part travailler avec les intervenants bancaires pour les sensibiliser à ce modèle de l'économie de la fonctionnalité, afin qu'ils puissent l'appréhender et le soutenir de façon pertinente? Et d'autre part sensibiliser d'autres acteurs de financement? (invests privés, invests publics, etc.)

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Formation des structures d'accompagnement d'entreprises

Description: Les structures d'accompagnement d'entreprises (chambres de commerces, agence de stimulation économique, etc.) se trouvent parfois démunies face aux spécificités des business models innovants (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, etc.). Elles sont demandeuses de professionnalisation et de mise en capacité.

Enjeu: Comment former les accompagnateurs d'entreprises aux business models innovants? Quels fonds de financement? Quels soutiens de formation et développement des outils?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: Développer la dynamique d'accompagnement des entreprises

Description: L'économie de la fonctionnalité entre dans le champ du développement économique durable et des business models innovants au même titre que l'économie circulaire. Plusieurs initiatives de sensibilisation, information et accompagnement se développent en Belgique au travers les structures telles que: Plan C (Circular academy), UCM (cellule éco conception), le CLUB EFC.be, les CEI wallons (mesure économie circulaire), etc.

Enjeu: Comment étendre les dispositifs d'accompagnement en répondant concrètement aux besoins des entreprises? (innovations organisationnelles, accompagnement juridique, accompagnement design et marketing, etc.)

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	

Titre: développer le champs de la recherche-action en économie de la fonctionnalité

Contexte: Le développement de l'économie de la fonctionnalité implique des disciplines à la fois scientifique, sociale et économique. Certains impacts du modèle de l'économie de la fonctionnalité n'ont pas encore été explorés. Or les acteurs (entreprises, fédérations, pouvoirs publics, acteurs relais, etc.) sont demandeurs d'études de cas concrètes pour convaincre des impacts positifs de ce modèle.

Enjeu: Comment favoriser la mise en place de travaux de recherche interdisciplinaires en lien avec les réalités de terrain pour mettre en évidence les retombées de l'économie de la fonctionnalité (impacts sociaux, économiques et environnementaux)?

Quelles actions à mettre en place?	Porteur de l'action
1.	
2.	
3.	
4.	